Les emplois standards de l'imparfait de l'indicatif, ou l'interaction concordante avec la demande contextuelle

Amani Rabeh
Université Lumière – Lyon 2

Résumé : L'objet de cet article est d'expliciter le rapport entre la valeur en langue de l'IMP et les effets de sens produits en discours à partir des interactions entre son offre verbale et la demande co(n)textuelle. Nous nous intéresserons surtout aux interactions concordantes là où la forme de l'IMP est attendue. Cela sera l'occasion pour nous de montrer les éléments contextuels demandeurs de ce temps et la manière avec laquelle le co(n)texte interagit avec les instructions de l'IMP.

Mots-clés : imparfait, instructions, demande co(n)textuelle, effets de sens.

Le contexte (et/ou co-texte) aussi bien que la situation encadrant un énoncé au passé jouent un rôle essentiel pour la détermination de la valeur temporelle, modale ou aspectuelle de ses temps verbaux du passé en discours.

C. Fuchs (2009) écrit :

> *On appelle « contexte » l'entourage linguistique d'un élément (unité phonique, mot ou séquence de mots) au sein de l'énoncé où il apparaît, c'est-à-dire la série des unités qui le précèdent et qui le suivent : ainsi, dans l'énoncé « Marie est jolie comme un cœur », l'élément « comme » a pour contexte immédiat « jolie… un cœur » et pour contexte plus large l'environnement « Marie est jolie… un cœur ». Par extension, on parle également du contexte d'un énoncé au sein d'un discours pour désigner le ou les énoncés qui précèdent et suivent immédiatement l'énoncé considéré.*

Pourtant, ces notions de contexte et de co-texte sont loin d'être claires (la notion de contexte est « extrêmement importante, en partie non définie » disait G. Bateson

en 1979). Des linguistes ont essayé de définir les deux notions en question mais une certaine confusion persiste.

L'objectif de cet article serait tout d'abord d'éclaircir les deux notions de contexte et de co-texte en linguistique pour enlever toute confusion. L'imparfait est un temps qui endosse diverses valeurs dans le discours d'où le choix de s'intéresser dans ce travail au rôle que joue le co(n)texte dans la production de ses effets de sens et dans la description de son fonctionnement. Nous tenterons de voir jusqu'où le contexte agit dans les emplois de l'imparfait et quels sont les paramètres contextuels requis pour l'interprétation des valeurs endossées par ce temps verbal en discours. Nous restreindrons notre champ d'étude aux emplois standards de l'imparfait. En complément au cadre sémantique définitoire de l'usage de l'imparfait, nous nous pencherons, sur les éléments co(n)textuels demandeurs de ce temps en discours en relevant les paramètres justifiant son usage dans un contexte donné.

1 Quelle approche pour le co-texte et le contexte ?

Les études linguistiques notamment textuelles sur les temps verbaux témoignent indéniablement de l'importance de l'étude du contexte dans la description de leur fonctionnement en discours. Le rôle du contexte est d'autant plus remarquable dans les recherches centrées sur les emplois appelés « modaux » de ces temps verbaux.

Contexte et co-texte sont les deux paramètres d'usage qui correspondent respectivement à l'environnement situationnel d'une forme (contexte situationnel) et l'environnement linguistique textuel (contexte linguistique). Le co(n)texte désigne l'interférence des deux environnements textuel et situationnel. L'emploi de cette terminologie donne parfois lieu à une confusion.

C. Fuchs (2009) note ainsi que :

> *Le terme « contexte » est parfois remplacé par celui de « co-texte », afin d'éviter la confusion entre le « contexte verbal » et le « contexte situationnel », qui désigne l'ensemble des circonstances dans lesquelles se produit un acte d'énonciation : situation culturelle et psychologique, expériences et connaissances du monde ; représentations mutuelles que chacun se fait de son ou de ses interlocuteurs, etc.*

Kerbrat-Orecchioni (2009 : 1-2) affirme que la notion de contexte est « à la fois indispensable et problématique » et écrit :

> *Le contexte d'un item quelconque (quelles que soient sa nature et sa dimension, c'est l'ensemble de ce qui accompagne, entoure, environne l'item en question. Lorsque cet item est de nature linguistique, on est amené à distinguer deux grands types de contextes, correspondant aux deux sens du mot « contexte » généralement reconnus par les dictionnaires (le terme est polysémique), à savoir le contexte linguistique vs. extralinguistique ; c'est-à-dire lorsque l'on travaille au niveau du discours : le contexte « discursif » ou « endogène », dit aussi « cotexte » en analyse textuelle et*

> *« contexte séquentiel » en analyse conversationnelle. Le contexte « externe » ou « exogène », dit aussi « situationnel » lorsque seul est envisagé l'environnement immédiat.*

De quelle manière le contexte intervient-il dans l'actualisation d'un temps verbal en l'occurrence ici l'imparfait ?

Dans le cadre de la thèse monosémique praxématique présentée par Barceló et Bres (2006), le temps verbal, en l'occurrence ici l'imparfait, conserve les mêmes instructions quel que soit le contexte. Contrairement à Guillaume (1971) qui adopte une approche polysémique [1], Bres (2005b) suit une approche monosémique, stipulant que le temps verbal donne la même instruction et garde son identité dans chaque emploi. L'hypothèse de Barceló et Bres s'appuie sur trois notions, à savoir le co(n)texte [2], l'interaction et l'actualisation. Le contexte exerce une action sur le morphème verbal et interagit avec lui. Dans la production de l'énoncé, Barceló et Bres notent que l'offre et la demande d'un temps verbal entrent en interaction avec les offres et demandes des autres éléments linguistiques du co-texte, qui demande une représentation particulière du procès. Cette hypothèse rend compte avec élégance des différentes valeurs de l'imparfait en discours : la multiplicité apparente n'est pas le fait du temps verbal lui-même mais de son interaction avec le co(n)texte qui, selon les éléments qui le composent, produira tel ou tel effet de sens. L'approche de Barceló et Bres fournit un bon paradigme explicatif des divers emplois stylistiques des temps verbaux du passé, en particulier de l'imparfait dans la mesure où il les met en rapport avec leur co(n)texte. L'interaction concordante ou l'interaction discordante entre l'offre et de la demande du temps verbal et celles du co(n)texte sont à l'origine des divers effets de sens produits en discours. Barceló et Bres affirment que l'interaction entre les instructions des différents éléments se produit dans le temps d'actualisation de l'à-dire.

La thèse praxématique stipule donc que le fonctionnement des temps verbaux est déterminé par leurs interactions avec la demande co(n)textuelle. Ainsi, les interactions entre une forme et son co(n)texte sont analysées en termes d'*offre* et de *demande*.

Chaque temps verbal offre une ou plusieurs instruction(s) qui constitue(nt) sa valeur en langue et demande à ce que certaines conditions soient satisfaites par le co(n)texte. L'offre et la demande d'une forme vont interagir avec les offres et les demandes des autres éléments du co(n)texte.

> *Chaque morphème arrive sur le marché de l'énoncé avec son instruction (ce qu'il offre et ce qu'il demande) et [...]il est un élément du cotexte des autres morphèmes avec lesquels il interagit pour produire le sens de l'énoncé : il n'y a donc pas action du cotexte sur tel ou tel morphème, mais interaction des différents morphèmes entre eux.* [Bres, 2005b : 83.]

1. La pluralité de sens de certains temps du passé est expliquée par la déformation que subit la valeur de base en langue par le contexte.

2. Rappelons que le cotexte désigne l'environnement textuel d'une unité, le contexte est son environnement situationnel.

Barceló et Bres distinguent trois types d'interactions possibles :

a. L'interaction concordante : l'offre du temps verbal et sa demande coïncident avec l'offre et la demande co(n)textuelles.

b. L'interaction frontalement discordante : l'offre du temps verbal et sa demande ne coïncident pas avec la demande et l'offre co(n)textuelles.

c. L'interaction partiellement ou tandentiellement discordante : les offres et les demandes ne coïncident que partiellement.

Quelles sont les instructions que présente l'imparfait ?

2 Valeur en langue de l'imparfait de l'indicatif

L'approche praxématique attribue à chaque temps verbal une instruction temporelle et deux instructions aspectuelles. Dans ce cadre théorique monosémique, l'IMP présente une instruction temporelle [+ passé], deux instructions aspectuelles [+ tension] et [- incidence] et une instruction se rapportant à la direction du temps [+ descendant].

2.1 L'instruction temporelle [+ passé]

Cette offre permet de localiser le référent du locuteur sur l'axe « passé » de sa ligne du temps imaginaire. À travers l'usage de ce temps, le locuteur appréhende son événement dans sa sphère passée comme ne faisant plus partie de son actualité.

Alors que certains linguistes et grammairiens comme Damourette et Pichon (1911-1926/1970), Touratier (1996) affirment que l'imparfait n'est pas un temps du passé, Bres avance la thèse contraire. Pour lui, l'IMP est bien un temps du passé pour deux raisons (même si dans certains co(n)textes comme l'emploi hypocoristique, il paraît à première vue inscrire le procès dans une époque autre que le passé) :

a. Dans un contexte minimal comme un énoncé météorologique *il neigeait*, l'IMP situe clairement le procès dans le passé par rapport au *nunc* de l'énonciation.

b. Lorsque l'instruction [+ passé] n'est pas visible dans certains énoncés, elle intervient quand même dans leur production.

(1) *Conversation téléphonique*
Ami d'Éric — Bonjour, est-ce que je peux parler à Éric ?
Père d'Éric — Attends, je vais voir, parce que je viens de rentrer et il *était* sous la douche.

En effet, cet exemple présenté par Bres montre bien que l'IMP situe, dans le passé, non pas le fait lui-même d'*être sous la douche*, mais un point qui correspond au moment *je viens de rentrer*, à partir duquel le père a perçu le fait de *Éric être sous la douche*.

Inscrire un procès dans le passé implique, par ailleurs, qu'il est perçu comme accompli et comme n'étant plus vrai dans le présent. Cette implicature est directement rattachée au principe de pertinence de Wilson & Sperber (1989) [Grice également] selon lequel le locuteur cherche toujours à ce que son énoncé et ses informations soient les

plus pertinents possibles afin d'installer une communication réussie entre lui et son interlocuteur.

> *Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale. [...] Le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances*[3].

Ce principe suppose aussi que le locuteur cherche, à travers son énoncé, à produire le moins d'efforts de traitement possible et le plus grand degré d'effets contextuels. Employer l'imparfait, un temps du passé, pour référer à un moment du présent signifierait un plus grand effort d'interprétation de la part de l'interlocuteur et contredirait les principes d'économie et de pertinence énoncés par Wilson & Sperber. Nous pouvons dire ainsi que l'usage de ce temps infère, le plus souvent, que l'on inscrit le moment dans le passé et qu'il n'est plus donc vrai dans le présent du locuteur.

(2) *Autrefois*, Marthe et Jean-Paul *aimaient* beaucoup regarder le gros homme déjeunant. [Mauriac, *L'Enfant chargé de chaînes*.]

On comprend à travers cet exemple que le procès *aimaient* est achevé. La présence de l'adverbe *autrefois* et l'absence d'une indication contextuelle signalant la continuité du déroulement du procès jusqu'au moment présent appuient l'inscription et l'achèvement de l'événement dans le passé.

L'énoncé est compris comme signifiant : (Marthe et Jean-Paul aimaient autrefois mais n'aiment plus aujourd'hui ou ne peuvent plus regarder le gros homme déjeunant).

Dans notre exemple, la continuité du déroulement du procès au moment présent pourrait être indiquée par des adverbes tels que *toujours* ou *encore*. Le contexte annule et bloque alors l'interprétation du procès comme étant révolu par rapport au moment présent.

(3) Marthe et Jean-Paul *aimaient* beaucoup et aiment *toujours* regarder le gros homme déjeunant. [Mauriac, *L'Enfant chargé de chaînes*.]

2.2 Les instructions aspectuelles [+ tension], [- incidence]

L'IMP offre deux instructions aspectuelles à savoir [+ tension] et [- incidence]. Ces deux instructions permettent une représentation interne du procès. L'IMP, par son offre aspectuelle, présente un procès en cours d'accomplissement dont une partie est « décadente » et une autre accomplie. L'IMP représente le temps interne du procès au-delà de sa borne initiale comme conversion de l'accomplissement à l'accompli. L'IMP ne contient pas d'indication sur la spécification du moment de la saisie en cours du procès et ne permet pas, de ce fait, de cerner les contours ou les bornes initiale et finale du temps interne du procès.

La partie décadente de l'IMP est imprécise et ne peut être évaluée et exprimée que par la présence d'un adverbe de temps. Cette évaluation de la partie accomplie peut

3. Moeschler, Jacques & Auchlin, Antoine, 2009 : 181.

avoir plusieurs degrés. C'est ce que nous pouvons remarquer à travers les exemples suivants :

(1) Quand mon père est arrivé à la gare, le train *sortait* presque.

Dans cet exemple, nous pouvons comprendre qu'une partie de faible étendue est accomplie. *Le train sortait presque* veut dire qu'il commençait à sortir.

(2) Quand mon père est arrivé à la gare, le train *sortait* tout juste.

L'emploi de *tout juste* dénote que le train est quasiment sorti de la gare et qu'il a achevé son mouvement de sortie.

(3) Le bébé *pleurait* depuis dix minutes.

Les instructions [- perfectif] et [- incidence] permettent l'association de l'imparfait avec des circonstants du type *depuis x temps* qui explicite qu'une partie du temps interne du procès doit être accomplie. *Depuis dix minutes* explicite, d'ailleurs, l'étendue de la partie accomplie du temps interne du procès.

(4) Mes craintes se calmèrent : dans deux heures, du renfort *arrivait*. [Leeman, 1994, p. 150.]

Cette même propriété aspectuelle fait que l'IMP disconvient aux circonstants du type *après que* et *pendant x temps* qui pour le premier demande une saisie du temps interne partir de sa borne finale et pour le second requiert une saisie en seul accomplissement.

Comme l'indique Leeman (1994), il existe certes une partie accomplie dans la représentation du temps interne du procès mais il existe également une partie future, virtuelle et floue dont l'IMP ne dit rien sur son accomplissement effectif. Pour l'IMP, le moment de référence est situé dans le cours du procès : le déroulement ultérieur de celui-ci relève du possible (« les mondes possibles » selon Vet).

L'interprétation sécante du temps interne du procès avec l'IMP fait que l'on peut interrompre son processus :

(5) Marie *sortait* tout juste quand son père l'appela.

Marie n'est pas tout à fait sortie de la maison ; son père, en l'appelant, peut arrêter le déroulement du procès ou la sortie.

Outre l'interruption du déroulement du procès, d'autres issues peuvent être possibles : un procès à l'IMP peut, ainsi, également se poursuivre et se terminer dans le passé ou se prolonger dans le présent ou encore le futur.

(6) Le projet *avançait* il y a deux jours mais s'est terminé aujourd'hui. [Procès dont le déroulement s'est terminé dans le passé.]

(7) Les palais *étaient* auparavant et sont encore aujourd'hui un signe de richesse. [Procès se poursuivant dans le présent.]

Il faut préciser toutefois que la représentation sécante n'est pas le signifié propre de l'IMP (*cf.* Bres, 2005b, p. 57) mais une inférence faite à partir de l'instruction [- perfectif] qui, en représentant le procès dans son déroulement, suppose qu'une partie est déjà accomplie et qu'une autre reste à accomplir. Dans tous les cas, par ses offres aspectuelles, l'IMP ne donne aucune indication précise sur le moment de la saisie du procès. Il revient alors aux circonstants (un support) d'expliciter ce moment et au contexte d'indiquer la continuité ou non du déroulement du procès dans le temps. L'IMP est un temps anaphorique ; il inscrit le procès dans le passé mais dans un passé flou sans limites. Il exprime souvent une durée qui peut valoir pour toute époque.

La continuité fait partie intégrante du sémantisme de ce temps verbal ce qui explique l'affinité qu'il a avec l'aspect lexical atélique (état et activité). Cette convenance n'exclut pas une association avec l'aspect lexical télique (accomplissement, réalisation instantanée), laquelle sera l'occasion de la production d'effets de sens différents.

Patard indique que, par le fait qu'il représente un procès passé en cours, l'IMP est souvent associé à un sujet de conscience. Celui-ci voit et vit le procès dans son déroulement. L'offre aspectuelle [- perfectif] de l'IMP permet de reproduire, dans le passé, les conditions d'un procès vécu dans son cours au présent. Cette complexité entre l'imperfectivité du procès et l'existence de son référent au passé sont à l'origine de l'apparition du point de vue d'un sujet de conscience situé dans le passé et qui ne connaît pas l'issue du procès. Cela apparaît notamment à travers l'exemple suivant de François Mauriac :

(8) Ce jour-là, Jean-Paul regarda sa chambre. Dans la claire après-midi, les reproductions des tableaux de Carrière et de Maurice Denis *luisaient* comme des chromos. La statuette de Tanagra, simili-terre-cuite, *s'écaillait* aux angles. [Mauriac, *L'Enfant chargé de chaînes.*]

Comme le signale le verbe de perception *regarda*, les procès à l'IMP *luisaient* et *s'écaillait* sont perçus à travers le point de vue interne du personnage Jean-Paul, lequel est le sujet de conscience et le témoin de cette scène. L'IMP permet, à travers sa représentation en cours des deux procès, de les donner à voir comme vus et vécus par ce personnage dans leur déroulement. Cette propriété de l'IMP permet d'ailleurs de l'employer dans les énoncés descriptifs.

Comme le souligne Patard, dans d'autres énoncés, l'IMP peut avoir une interprétation dialogique dans le cas où le sujet de conscience n'est plus un simple observateur mais un énonciateur secondaire (e_1) dans le passé différent de l'énonciateur locuteur (E_1). Cette propriété de l'IMP explique souvent son usage dans des discours indirects libres où il s'agit alors de rapporter la pensée ou la parole d'un personnage :

(9) Thérèse, les sourcils froncés, une main sur ses yeux, cherche à se souvenir. Il y *avait* cette joie puérile de devenir, par ce mariage, la belle-soeur d'Anne. Mais c'*était* Anne surtout qui en *éprouvait* de l'amusement ; pour Thérèse, ce lien ne *comptait* guère. [...] Petite fille pratique, enfant ménagère, elle *avait* hâte d'avoir pris son rang, trouvé sa place définitive ; elle *voulait* être rassurée contre elle ne savait quel péril. ja-

mais elle ne parut si raisonnable qu'à l'époque de ses fiançailles : elle *s'incrustait* dans un bloc familial, « elle se casait » ; elle *entrait* dans un ordre. Elle se *sauvait*. [Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*.]

(10) Thérèse était demeurée étendue, fumant des cigarettes, les yeux sur les grandes lettres d'or noirci, fixées au balcon d'en face ; puis elle avait déchiré la première enveloppe. Non, non ; ce n*'était* pas cette chère petite idiote, ce ne *pouvait* être cette couventine à l'esprit court qui avait inventé ces paroles de feu. Ce ne *pouvait* être de ce cœur sec car elle *avait* le cœur sec. [Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*.]

Des éléments du cotexte permettent de voir que les verbes soulignés à l'IMP relèvent d'un discours indirect libre et qu'ils sont à rapporter à un personnage et non au narrateur. Ce personnage est un énonciateur secondaire distinct de l'énonciateur-locuteur qui est le narrateur. Ces éléments cotextuels sont pour le premier exemple l'indication explicite « Thérèse cherche à se souvenir » et pour le second exemple la présence de *Non, non*. L'IMP peut être ainsi employé dans les discours indirects libres grâce à son impefectivité qui permet de donner à voir les procès comme vécus dans leur déroulement par le sujet de conscience.

L'instruction [- incidence] explicite la non-autonomie référentielle de l'IMP ainsi que son association à des descriptions dont les procès sont en rapport de simultanéité. On établit souvent un rapport entre la stagnation du temps et l'emploi de l'IMP. L'instruction [- incidence] est à l'origine du non-bornage de la représentation du procès à l'IMP. La relation de progression demande à ce que les procès soient non simultanés et consiste à parcourir le temps interne du premier procès de sa borne initiale à sa borne finale et passer de celle-ci à la borne initiale du second procès, à parcourir son temps interne jusqu'à sa borne terminale et ainsi de suite. La relation de progression demande donc que les bornes initiale et finale soient bien définies ce qui ne peut pas être rempli par l'IMP dont l'instruction [- incidence] donne une représentation floue des limites. L'IMP est ainsi associé à la stagnation du temps dans le texte dans la mesure où, en laissant ouvertes les bornes du temps interne, il permet la coïncidence au moins en partie des procès entre eux.

(11) Une fumeuse lampe à pétrole éclairait le mur crépi de la gare de Nizan et une carriole arrêtée. (Que les ténèbres se reforment vite à l'entour.) D'un train garé venaient des mugissements des bêlements tristes. [Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*.] [éclairait = venaient]

(12) Au bord du fossé, les lanternes d'une calèche, dont la capote était baissée, éclairaient deux croupes maigres de chevaux. Au-delà, se dressait, à gauche et à droite de la route, une muraille sombre de forêt. D'un talus à l'autre les cimes des premiers pins se rejoignaient et, sous cet arc, s'enfonçait la route mystérieuse. Le ciel, au-dessus d'elle, se frayait un lit encombré de branches. Le cocher contemplait Thérèse avec une attention goulue. [Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*.] [éclairaient = se dressait = se rejoignaient = s'enfonçait = se frayait = contemplait]

Les procès de ces deux passages descriptifs demandent à être représentés comme simultanés. L'IMP convient à ce cotexte. L'aspect [- perfectif] a pour conséquence la stagnation du temps dans un texte mais également la faible autonomie référentielle de ce temps verbal. Le moment de référence ne coïncide pas, pour l'IMP, avec l'intervalle du procès ce qui nous oblige à chercher l'antécédent au moment de référence dans son co(n)texte gauche. Cette faible autonomie référentielle de l'IMP explique que, dans un texte, il présente une continuité avec le procès qui le précède. C'est le cas de l'exemple suivant :

(13) L'avocat ouvrit une porte. Thérèse Desqueyroux, dans ce couloir dérobé du palais de justice, sentit sur sa face la brume et, profondément, l'aspira. Elle *avait* peur d'être attendue, *hésitait* à sortir. Un homme, dont le col était relevé, se détacha d'un platane, elle reconnut son père. [Mauriac, *Thérèse Desqueyroux.*]

Contrairement au PqP, l'IMP est en interaction discordante, du fait de son instruction [+ tension], avec *après que* qui demande une représentation du temps interne du procès à partir de sa borne terminale, ce que ne peut offrir l'IMP.

À cause de sa non-incidence, l'IMP s'accorde parfaitement avec les procès atéliques (état et activité) mais cela ne l'empêche pas d'accompagner des procès téliques (accomplissement, réalisation instantanée). Son instruction [- incidence] fait qu'il se combine avec le circonstant *depuis x temps* et qu'il est en interaction tendanciellement discordante avec le circonstant *pendant x temps*, contrairement au PS qui, lui, présente le comportement inverse. Comme le montre Bres, l'offre aspectuelle [- incidence] de l'IMP, qui représente le temps interne du procès comme conversion de l'accomplissement en accompli, convient parfaitement à la demande de *depuis x temps*. L'IMP ne convient pas à *pendant x temps* car ce dernier demande que le temps interne soit représenté en seul accomplissement, ce qui convient plutôt au PS ou au PC.

2.3 L'instruction [+ descendant]

L'instruction [+ descendant] indique que l'homme appréhende, avec ce temps verbal, le cours du temps comme venant du futur vers le passé. L'IMP inscrit le procès sur une orientation descendante. Dans ce cas, le sujet interprète la fluence du temps d'univers comme se déroulant du futur vers le passé.

En résumé, nous pouvons dire que le sémantisme de l'IMP en langue comporte, pour nous, quatre instructions : [+ passé], [+ tension], [- incidence] et [+ descendant].

Le sémantisme en langue de l'IMP étant clair, voyons maintenant de quelle manière s'expliquent ses différents usages dans le discours.

Le fonctionnement de l'imparfait est déterminé par l'interaction entre ses instructions et la demande co(n)textuelle. Nous nous intéresserons dans ce qui suit aux interactions concordantes pour voir de quelle manière le contexte interagit-il avec les instructions de ce temps verbal.

3 Emplois standard de l'imparfait de l'indicatif en discours ou l'interaction concordante entre les instructions de ce temps verbal et la demande co(n)textuelle

La thèse praxématique dénombre les emplois standards en discours où les instructions temporelle et aspectuelle de l'IMP semblent en concordance avec la demande co(n)textuelle. L'IMP semble être à sa place dans les usages suivants : l'emploi descriptif, d'habitude, d'arrière-plan, d'inclusion, de discours rapporté.

a. L'emploi descriptif : Comme le soulignent Barceló et Bres, l'IMP n'a rien en lui-même de descriptif mais participe à la production de cet effet de sens par sa propriété aspectuelle de la non-incidence. La textualité descriptive est composée surtout de propositions en rapport de simultanéité saisies dans leur cours. Par son instruction aspectuelle, l'IMP saisit le temps interne au-delà de sa borne initiale et en-deçà de sa borne terminale, ce qui convient à la demande contextuelle de la description.

(1) Un soleil de juillet *flambait* au milieu du ciel ; l'air *semblait*plein d'une gaieté brûlante ; aucun frisson de brise ne *remuait* les feuilles des saules et des peupliers. [Maupassant, *La Femme de Paul* – Barceló & Bres, 2006, p. 49.]

(2) Au bord du fossé, les lanternes d'une calèche, dont la capote était baissée, *éclairaient* deux croupes maigres de chevaux. Au-delà, *se dressait*, à gauche et à droite de la route, une muraille sombre de forêt. D'un talus à l'autre les cimes des premiers pins *se rejoignaient* et, sous cet arc, *s'enfonçait* la route mystérieuse. Le ciel, au- dessus d'elle, *se frayait* un lit encombré de branches. Le cocher *contemplait* Thérèse avec une attention goulue. [Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*.]

b. L'emploi d'habitude : l'IMP est souvent le responsable de l'effet de sens itératif en l'absence d'autres éléments. Cela vient du fait que l'habitude est le plus souvent saisie en non-incidence, ce qui représente la propriété aspectuelle de l'IMP.

(3) Quand on *annonçait* des intempéries, Paul *faisait* des provisions et *tenait* compagnie à son père malade.

c. L'emploi en arrière-plan : l'IMP est souvent associé à l'arrière-plan contrairement au PS qui est fréquemment lié au premier plan. Ce constat n'est pas celui de la thèse praxématique, qui suggère que « la structure textuelle en plans est produite par un ensemble d'ingrédients » (Barceló & Bres, 2006, p. 51). Dans un exemple comme (4), la présence d'un sujet non inanimé (un fanal) et d'un procès du type activité (clignoter) fait que la proposition où ils se trouvent est perçue comme arrière-plan d'un premier plan marqué par la présence d'un sujet animé (une femme) et d'un procès du type accomplissement (traverser).

(4) Un fanal clignotait au loin. / une valise à la main / l'homme *traversa* la rue.

Dans un texte au passé, l'IMP participe à l'effet d'arrière-plan du fait de sa propriété aspectuelle de la non-incidence, qui se traduit par la non indication de « la clôture initiale et terminale du temps interne du procès ce qui lui confère un faible degré de saillance » (Barceló & Bres, 2006, p. 51), contrairement au PS.

d. L'emploi en relation d'inclusion.

Cette relation d'inclusion est le résultat d'interaction entre la demande contextuelle d'inclusion et la propriété aspectuelle de l'IMP.

(5) Le directeur était chez lui au moment où les cambrioleurs entrèrent dans l'entreprise par effraction.

La locution conjonctive *au moment où* et la nature atélique du verbe *être* par rapport au verbe *entrer* qui est télique participent à l'élaboration de la relation d'inclusion temporelle. L'IMP est un temps qui saisit le procès dans son cours et qui n'exprime donc pas le point terminal de celui-ci, ce qui favorise l'inclusion du procès *entrer* dans le champ temporel ouvert par *être*.

e. L'imparfait en discours rapporté : l'affinité qu'a l'IMP avec la relation d'inclusion explique sa présence dans des procès actualisés sous la dépendance énonciative (discours rapporté indirect ou indirect libre également).

(6) Dans une intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies, le Président de la République, a affirmé que « son pays proposait depuis l'année dernière la mise en place d'une taxe sur les transactions financières ».

Dans (6), le fait que « le pays *propose* la mise en place d'une taxe » est en cours et continue au moment de l'intervention [propose ⊃ a affirmé].

Certains énoncés peuvent présupposer que l'IMP n'est pas un temps du passé dans la mesure où il exprime non pas un fait antérieur au moment de l'énonciation mais un fait qui lui est postérieur. C'est le cas notamment de l'exemple (7) :

(7) À l'issue d'un colloque, l'un d'entre nous rejoint l'aéroport en compagnie d'un collègue, auquel il dit, entre autres choses, que son avion part à 16h30. Arrivés à l'aéroport vers les 16h, ledit collègue entreprend de lire le panneau *Departures*, et cherchant le vol signalé, énonce, avant de l'avoir vu écrit, sur une intonation de demande de confirmation :

(8) Ton avion *partait* à 16h30. [Barceló & Bres, 2006, p. 54.]

L'analyse que font Barceló et Bres de cet exemple montre que l'IMP garde sa valeur du [+ passé] également dans cet emploi. En effet, cet impression de postériorité vient du fait que l'instruction [+ passé] s'applique non au point à partir duquel est vu l'événement (le départ) mais au point à partir duquel est vu son énonciation implicitée : « Tu m'as dit que ton avion *partait* à 16h30. » La substitution de l'IMP par un passé composé ne saurait donner le même effet dans cet exemple.

> *On a affaire, via la subordination explicite ou implicite, à une subordination énonciative : le procès à l'IMP est sous la dépendance d'une parole ou d'une pensée ; il ne peut s'inscrire sur la ligne du temps en incidence-c'est le verbe introducteur qui peut occuper cette place- et de ce fait se doit d'être actualisé à une forme non incidente : IMP, ou PqP.* [Barceló & Bres, 2006, p. 55.]

Conclusion

En conclusion, l'IMP se définit par une instruction temporelle [+ passé], deux instructions aspectuelles [+ tension] et [- incidence] ainsi qu'une instruction se rapportant à la fluence du temps à savoir [+ descendant]. Nous avons vu que, dans le cadre de la théorie de l'actualisation, ce temps possède des usages concordants avec la demande co(n)textuelle en discours. L'imparfait saisit les procès dans leur déroulement ce qui explique qu'on le décrive souvent, dans les grammaires, comme le temps de la textualité descriptive et des faits de second plan. L'IMP est fortement subjectivable et peut être, comme le PS, en interaction concordante avec le co(n)texte et avoir alors des usages standard. Cet article permet de voir, dans le cas d'une interaction concordante, les éléments co(n)textuels qui appellent un temps comme l'IMP et de comprendre de quelle manière ses instructions interagissent avec eux.

Nous avons montré ainsi que l'emploi descriptif de l'IMP est un emploi standard concordant avec la demande co(n)textuelle. Son offre répond à une inscription des procès dans le passé, en tension, en décadence, en descendance et en tension. Nous avons montré que plusieurs éléments co(n)textuels sont demandeurs de cette saisie dans le texte, tels que la présence du circonstant « *depuis* + durée ». L'usage de l'IMP en discours indirect est un usage dialogique qui dénotait la présence d'un énonciateur passé e1 à côté du locuteur principal.

Références bibliographiques

Barceló, Gérard-Joan & Bres, Jacques (2006). *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.

Bartsch, Renate (1995). *Situations, tense and aspect*, Berlin & New York, Mouton de Gruyter.

Bres, Jacques (2005a). « Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions », Claire Despierres & MustaphaKrazem (éds), *Du présent de l'indicatif*, Dijon, Université de Bourgogne, p. 27-52.

——————— (2005b). *L'imparfait dit narratif*, Paris, CNRS-éditions.

——————— (2005c). « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? À propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers Chronos*, vol. 14, p. 1-32.

——————— (2007a). « Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la poule aspectuelle et de l'œuf anaphorique ? Éléments pour avancer », *Cahiers Chronos*, vol. 16, p. 23-46.

——————— (2007b). « Et plus si affinités... Des liaisons entre les instructions du plus-que-parfait et les relations d'ordre temporel », *Cahiers Chronos*, vol. 18, p. 139-157.

——————— (2009). « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », *Langue française*, n° 163, p. 197-210.

——————— (2010a). « De l'interaction avant toute chose... Temps verbaux et relation de progression narrative », *Cahiers Chronos*, vol. 21, p. 45-64.

——————— (2010b). « Polysémie ou monosémie du passé composé ? Actualisation, interaction, effets de sens produits », Nelly Flaux, Dejan Stosic et Co Vet, *Interpréter les temps verbaux*, Bern / Berlin / Bruxelles, Peter Lang, coll. « Sciences pour la communication », p. 161-180.

——————— (2012). « Énonciation et dialogisme : un couple improbable ? », Lionel Dufaye et Lucie Gournay (éd.), *Les Théories énonciatives aujourd'hui : un demi-siècle après Benveniste*, Paris, Ophrys, p. 3-24.

Damourette, Jacques & Pichon, Édouard (1911-1926/1970). *Des mots à la pensée*, 5, Paris, D'Artrey.

De Saussure, Louis & Sthioul, Bertrand (2005). « Imparfait et enrichissement pragmatique », Pierre Larrivée & Emmanuelle Labeau (éds.) *Cahiers Chronos*, vol. 14, « Nouveaux développements de l'imparfait », p. 103-120.

De Swart, Henriette (1995). « Contraintes aspectuelles et réinterprétation contextuelle », *Sémiotiques*, n° 9, p. 89-115.

Catherine Fuchs, « Contexte, *linguistique* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 11 octobre 2015. URL : http : //www.universalis.fr/encyclopedie/contexte-linguistique/

Gosselin, Laurent (1996). *Sémantique de la temporalité en français : un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Guillaume, Gustave (1929, 1re éd., et 1965). *Temps et verbe*, Paris, Champion.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2009). « Le traitement du contexte en analyse du discours en interaction », Marion Sandré (éd.), *Analyses du discours et contextes*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.

Leeman-Bouix, Danielle (1994).*Grammaire du verbe français*, Paris, Nathan.

Patard, Adeline (2007a). « La modalité dans les temps verbaux comme mise à l'épreuve de l'approche monosémiste : le cas de l'imparfait préludique », Joan Gérard Barceló, Audrey Lauze & Adeline Patard (éds.), *De la langue au discours : l'un et le multiple dans les outils grammaticaux*, Montpellier, Praxiling / Université Paul-Valéry, p. 167-183.

——————— (2007b). « L'un et le multiple : l'imparfait de l'indicatif en français ; valeur en langue et usages en discours », thèse de doctorat, Montpellier 3.

Touratier, Christian (1996). *Le système verbal français*, Paris, Armand Colin.

Wilson, Deirdre & Sperber, Dan (1989). *La pertinence : communication et cognition*, Paris, Éditions de Minuit.